



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pernois

Plan de zonage

Sachin

Date d'arrêt de projet	25 octobre 2023
Date d'approbation	26 février 2025

UrbYcom
85 Espace Neptune - rue de la Calypso
62 110 HENIN-BEAUMONT
Tél : 03.62.07.80.00
Mail : contact@urbyscom.fr

Echelle : 1/5000

NUMÉRO	TYPE	COMMUNE
01	CHAPELLE	SACHIN
02	ÉGLISE	SACHIN
03	MONUMENT AUX MORTS	SACHIN
04	CALVAIRE	SACHIN
05	CHAPELLE ST-JEAN-BAPTISTE	SACHIN
06	CHAPELLE	SACHIN
07	GROTTE	SACHIN

NUMÉRO	VOCATION	COMMUNE	SURFACE (M²)
1	EXTENSION DU CIMETIÈRE	SACHIN	894,17
2	ELARGISSEMENT DE LA VOIRIE	SACHIN	162,10
3	CRÉATION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE	SACHIN	847,35
4	ELARGISSEMENT VOIRIE	SACHIN	277,40

Informations

- Cimetière
- Nouvelle construction
- Emplacement réservé

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
- Ub : Zone urbaine moins dene correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
- UH : Zone urbaine dédiée à l'équipement
- A : Zone agricole
- Ap : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels
- N : Zone naturelle

Éléments à protéger

- Élément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme : linéaires végétalisés
- Espace boisé à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme : cours d'eau
- Fossé à créer au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Élément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : accès agricole

Installations agricoles

- Installation agricole classée
- Installation agricole non classée

Risques

- Zone inondée constatée
- Zone inondable: interdiction des caves et sous-sols et rehausse des nouvelles constructions à usage d'habitation d'au moins 0,70m
- zone inondable: interdiction des caves et sous-sols

La commune est concernée par la PPRI de la Clarence.
Le document est consultable en annexe du PLUI.

